

CONVOCATION EXAMENS

SESSION 1 - JANVIER 2026 EPREUVES REPORTEES SUITE AUX INTEMPERIES

IMPORTANT : les étudiants qui bénéficient d'un aménagement pour les examens recevront une convocation individuelle précisant le lieu de leurs examens. Si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu de convocation individuelle, veuillez contacter d'urgence le service licence : licence.esthua@univ-angers.fr

[INFO. PRATIQUES : salle ATHLETIS
\(49130 - Les PONTS-DE-CE \)](#)

FORMATION	JOUR épreuve	horaires	lieu épreuve	Unité	SEMESTRE
DEUST 1 ACCUEIL	lundi 19 janvier 2026	13h00 - 16h00	SALLE ATHLETIS - Les Ponts-de-cé	UE 2 : Acteurs et territoires en tourisme	SEMESTRE 1
	lundi 19 janvier 2026	17h00 - 18h30	SALLE ATHLETIS - Les Ponts-de-cé	UE 5 : Qualité, normes, sécurité et environnement en tourisme	SEMESTRE 1

IMPORTANT : consignes à respecter obligatoirement

- présentation en salle d'examen **30 minutes avant le début des épreuves**
- OBLIGATOIRE : accès à la salle d'examen uniquement sur présentation de la **carte d'étudiant** (à défaut, vous devez justifier de votre identité à l'aide d'un document original et officiel comprenant une photo).
- seuls les dictionnaires papier français-étranger et vocabulaire sont autorisés pour les étudiants étrangers, aucun dictionnaire électronique ne pourra être utilisé.
- prévoir une pochette transparente avec tous les éléments nécessaires pour composer (stylo, crayons de papier, etc.) ;

Toute fraude aux examens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'étudiant.e coupable.